



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 30 avril 2024 — N° 122

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits de l'Assemblée nationale

Sur la motion de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et conformément à l'article 286 du Règlement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'exercice financier 2024-2025.

À 10 h 02, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

30 avril 2024

Commission plénière

Mme Soucy, présidente de la commission plénière, informe la commission que la durée maximale de cette étude a été fixée à deux heures et que la répartition du temps de parole a été prévue comme suit : 20 minutes sont allouées à Mme la présidente pour ses remarques préliminaires; 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 30 minutes 7 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 10 minutes 2 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 51 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits de l'Assemblée nationale.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux de la commission plénière se poursuivent au-delà de 12 heures.

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, M. Reid (Beauharnois), membre de la commission plénière, fait rapport à l'Assemblée.

À 12 h 15, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

30 avril 2024

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Garderie éducative Perlimpinpin.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Les Amis du parc Meadowbrook.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans de comédie musicale à l'école Jean-De Brébeuf.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation Mont-de-La Salle.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Journée de visibilité lesbienne.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association pour la déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme Centre-Mauricie–Mékinac.

30 avril 2024

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'organisme Attention Fragîles.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de la Maison de la culture de Waterloo.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Ninon Ballabey.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Béliveau.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration de la rue Joseph-Marceau à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À 13 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

30 avril 2024

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mars 2024 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) concernant la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens;

(Dépôt n° 1542-20240430)

En remplacement de la réponse du gouvernement déposée le 28 novembre 2023, la réponse du gouvernement à la pétition déposée le 19 octobre 2023 par Mme Ghazal (Mercier), concernant l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles;

(Dépôt n° 1543-20240430)

La réponse à la question écrite n° 116 concernant les mesures d'atténuation en mobilité routière dans les circonscriptions de Vaudreuil et de Soulanges, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mars 2024 par Mme Nichols (Vaudreuil);

(Dépôt n° 1544-20240430)

La réponse à la question écrite n° 115 concernant le projet d'immobilisations de l'École nationale de l'humour, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mars 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

(Dépôt n° 1545-20240430)

Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Marissal (Rosemont) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 1^{er} mai 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1546-20240430)

30 avril 2024

Dépôts de rapports de commissions

Mme la présidente dépose les rapports des commissions parlementaires qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2024-2025 :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

(Dépôt n° 1547-20240430)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;

(Dépôt n° 1548-20240430)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation;

(Dépôt n° 1549-20240430)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 1550-20240430)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 1551-20240430)

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 1552-20240430)

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens;

(Dépôt n° 1553-20240430)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux;

(Dépôt n° 1554-20240430)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.

(Dépôt n° 1555-20240430)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

30 avril 2024

Motions sans préavis

M. Zanetti (Jean-Lesage) présente une motion concernant la création du Musée national de l'histoire du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Grandmont (Taschereau) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les villes et municipalités du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, conjointement avec M. Ciccone (Marquette), M. Marissal (Rosemont), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire de l'équipe canadienne féminine de tennis lors de la dernière édition de la Coupe Billie Jean King en novembre 2023;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle des Québécoises Leylah Annie Fernandez et Eugénie Bouchard, de la capitaine Heidi El Tabakh ainsi que Rebecca Marino, Gabriela Dabrowski, et Marina Stakusic, qui ont permis au Canada de s'imposer parmi les meilleures équipes mondiales et de remporter le trophée pour la première fois de l'histoire du tournoi;

QU'elle reconnaisse également le travail crucial des entraîneurs, de tout le personnel de soutien de Tennis Canada ainsi que le soutien indéfectible des parents de ces athlètes;

30 avril 2024

QU'elle remercie finalement toutes celles qui ont fait tomber les barrières pour faire du tennis féminin ce qu'il est aujourd'hui, qui font rayonner le sport au féminin et qui inspire la prochaine génération d'athlètes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Garceau (Robert-Baldwin), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne avec profonde tristesse le 5^e anniversaire du tragique décès de l'enfant connue sous le nom de « fillette de Granby »;

QU'elle rappelle avec émoi le choc engendré au sein de la société québécoise à la suite de sa mort et la prise de conscience collective suscitée par son décès quant aux lacunes existantes dans le système de protection de la jeunesse;

QU'elle prenne acte des avancées réalisées depuis, notamment la tenue de la Commission Laurent et l'adoption du projet de loi n° 15 en 2022, tout en affirmant qu'il y a encore beaucoup d'actions à mener en matière de protection de la jeunesse;

QU'elle rappelle l'importance de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37;

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire de cette jeune victime.

30 avril 2024

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la lutte contre le recours aux paradis fiscaux par les entreprises et les particuliers au Québec.

30 avril 2024

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 1^{er} mai 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marissal (Rosemont).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la pérennité et la qualité des soins de santé au Québec passe par un système de santé public fort qui dispose des moyens d'assurer l'attraction et la rétention du personnel soignant.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n^o 49, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

30 avril 2024

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 avril 2024, sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, proposant que le projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière, soit adopté.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 15 h 48, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Garceau (Robert-Baldwin) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Les carences en matière de protection de la jeunesse au Québec ».

À 18 h 43, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} mai 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

1863